

**AGROALIMENTAIRE / ENERGIE / ENVIRONNEMENT / MAITRISE DES COUTS**

# La facture énergétique des entreprises franc-comtoises d'agroalimentaire va baisser de 20 % !

Conduit par l'ARIATT depuis l'été 2008, le programme collectif « Maîtrise de l'énergie dans les industries agroalimentaires comtoises » vient de livrer ses résultats : les 11 PME pilotes comtoises impliquées dans cette action et sensibilisées par les enjeux économiques et environnementaux liés à une maîtrise de leur consommation d'énergie, ont engagé des actions avec pour objectif une économie moyenne de près de 20% de leur facture énergétique, soit une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre directement liées aux consommations d'énergie de plus de 14%...

Des chiffres particulièrement engageants qui incitent à aller plus loin :

un prochain programme collectif axé sur le Bilan Carbone® va être lancé dans les jours prochains par l'ARIATT !

Avec un prix du baril de pétrole incontrôlable, l'énergie devient un poste de dépense de plus en plus lourd pour les entreprises, notamment pour le secteur agroalimentaire. Elle est présente dans de nombreux procédés industriels au travers des fonctions d'éclairage, chauffage, cuisson, refroidissement, congélation, découpe, mélange... Il est pourtant possible d'agir pour maîtriser et réduire ces consommations tout en améliorant la performance économique et environnementale de l'entreprise. « Il est important de travailler sur les différents postes pour lesquels nous pouvons faire des économies, sans induire de réduction de personnel, précise Norbert Mougey, président de l'ARIATT. Il est donc d'autant plus pertinent de le faire sur un sujet, l'énergie, qui reste très marginal dans nos PME, faute de compétences internes pour le traiter. Ainsi, le programme collectif "Maîtrise de l'énergie dans les industries agroalimentaires franc-comtoises" répond précisément aux besoins soulevés par l'actualité et les préoccupations sociétales d'aujourd'hui. »

Consciente de ces enjeux, l'ARIATT a mis en place ce programme dès l'été 2008, financé par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et le Conseil régional de Franche-Comté. Ce service réservé à ses PME adhérentes poursuivait les objectifs suivants :

- Accroître la performance des entreprises par la réduction de leurs coûts fixes et de fabrication ainsi qu'une meilleure connaissance du contenu énergétique des produits fabriqués (approche analytique).
- Aider les entreprises à intégrer la gestion de l'énergie au sein d'autres préoccupations (qualité, environnement, sécurité).
- Intervenir le plus en amont possible sur les choix énergétiques des entreprises.

« Ce programme a fait appel à des experts dans le domaine de l'énergétique (TMI Europe, Barrault Recherche), qui sont intervenus dans un délai relativement court et avec de faibles investissements financiers pour les entreprises, explique Jonathan Coquelin, l'ingénieur chargé de mission ARIATT dédié au programme. Grâce aux visites de détermination effectuées dans les entreprises adhérentes de l'ARIATT, les dirigeants ont pu rapidement et aisément évaluer l'enjeu et la pertinence des actions à conduire dans le domaine de l'énergie. Ensuite, pour ceux souhaitant une évaluation rapide du potentiel d'économies d'énergie de leur site, le pré-diagnostic a constitué une réponse adaptée, grâce à la mise en place d'une véritable comptabilité de l'énergie. Enfin, le diagnostic fut quant à lui une solution proposée aux entreprises souhaitant une étude poussée de leurs équipements de production avec des conseils étudiés spécifiquement pour leur structure. »

Achevée ces jours, au bout des deux ans alloués au programme, force est ainsi de constater que le bilan de cette action collective ARIATT est plutôt flatteur : « La phase de sensibilisation nous a permis de nous rendre dans 86 entreprises agroalimentaires de Franche-Comté pour réaliser les visites de détermination, illustre Jonathan Coquelin. Ces visites ont-elles mêmes conduit à la réalisation de 3 pré-diagnostic et 8 diagnostics, un 9<sup>ème</sup> diagnostic étant encore en cours de réalisation au Comité Interprofessionnel du Gruyère de Comté, confié au cabinet Image & Calculs en raison de son caractère « non-industriel ». Sur le plan des gains purs, nous ne disposons pas encore suffisamment de recul pour avoir une idée précise des économies effectuées. Cependant, si l'ensemble des préconisations les plus réalistes sont mises en place par les entreprises (sur un temps de retour sur investissement inférieur à 3 ans), on peut estimer que les économies réalisées seraient très encourageantes puisqu'on observerait une économie moyenne de près de 20% de la facture énergétique des entreprises (et même jusqu'à 40% pour certains sites), soit une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre directement liées aux consommations d'énergie de plus de 14%. »

Ces chiffres particulièrement engageants montrent un réel intérêt de la part des industriels adhérents de l'ARIATT et incitent ainsi à rebondir avec le lancement dans les tout prochains jours d'un nouveau programme collectif : **le Bilan Carbone®**.

En effet, avec la probable arrivée d'une taxation européenne sur les émissions de carbone, la connaissance des émissions de Gaz à Effet de Serre (ou GES) des entreprises ne sera plus uniquement un enjeu environnemental, mais aussi économique. Bien qu'il reste un grand nombre d'incertitudes sur sa mise en place prévue pour juillet 2011, il reste un point qui ne sera pas discuté : celui de la présence d'un indicateur CO<sub>2</sub>, quelle que soit la catégorie du produit ! Cet indicateur sera une « mesure physique et objective des émissions de GES ». Dans ce cadre, l'ADEME a développé une méthode de calcul appelée Bilan Carbone®, qui comptabilise l'ensemble des émissions de Gaz à Effet de Serre dues au fonctionnement de l'entreprise (globales et internes). Elle permet ainsi d'identifier les postes de réduction d'émissions de GES et de proposer aux entreprises des plans d'actions et un accompagnement à leurs mises en place.

Grâce à l'ARIATT, les PME comtoises de l'agroalimentaire pourront accueillir avec cette sérénité la révolution environnementale qui s'annonce...

AGROALIMENTAIRE / ENERGIE / ENVIRONNEMENT / MAITRISE DES COÛTS

# La facture énergétique des entreprises franc-comtoises d'agroalimentaire va baisser de 20 % !

## 6 entreprises comtoises en pointe témoignent

> **Michel Conry, Directeur Qualité et Environnement, Eurodough (Rochefort-sur-Nenon, Jura).**- « Ce pré-diagnostic s'inscrit dans une démarche environnementale volontaire engagée depuis une dizaine d'année grâce à la certification ISO 14001, mais aussi sa poursuite vers l'éco-conception où le développement durable. Il nous a permis de mettre en évidence et surtout de chiffrer les secteurs (ou les opérations) les plus consommateurs d'énergie. Cette étude pourrait encore être approfondie pour conduire les investissements sur des matériels nouveaux ou des modifications d'infrastructure. Mais le travail réalisé initialement a permis de savoir où il était nécessaire d'approfondir. »

→ Pré-diagnostic réalisé le 3 avril 2009 par TMI Europe. Le prédiagnostic réalisé permettra à cette unité de production de pâtes à tartes de faire immédiatement une économie annuelle de **155 TEP** (tonnes équivalent pétrole) par an.



> **M. Mainbourg, responsable de site, Fromagerie Roussey (Selles, Haute-Saône).**- « Suite à des réorganisations d'ateliers, nos dispositifs énergétiques ne correspondaient plus à nos besoins. L'expert mandaté par l'ARIATT a pu nous donner une vision extérieure très enrichissante. Beaucoup de recommandations nécessitent peu d'investissements et vont nous permettre de diminuer immédiatement nos consommations de gaz et d'électricité. L'expert a su également nous guider dans les investissements "énergie" à réaliser. »

→ Diagnostic réalisé les 7 et 8 janvier 2010 par TMI Europe. Si l'ensemble des préconisations sont respectées par l'entreprise, la fromagerie Roussey pourrait économiser plus de **72 tep** (tonnes équivalent pétrole) par an.



> **Karine Rabier, Responsable Qualité et Environnement, Etablissements Jean-Louis AMIOTTE et Morteau Saucisse (Morteau et Avoudrey, Doubs).**- « Notre entreprise est engagée dans une démarche de développement durable : elle se soucie de la pérennité des ressources, mais également des gains économiques possibles. L'action de l'ARIATT et la présence du consultant nous ont permis une remise à plat de nos consommations (quantité, coûts...), la mise en place d'indicateurs sur nos consommations et une réflexion sur les différentes méthodologies possibles en terme de fluide frigorigène mais également d'éclairage. »

→ Diagnostic réalisé les 29 et 30 septembre 2009 par TMI Europe. Si l'ensemble des préconisations sont respectées, l'entreprise pourrait économiser plus de **115 tep** (tonnes équivalent pétrole) par an.



> **Francis Serafin, Responsable Maintenance TN, Fromagerie Bel (site de Dole, Jura).**- « Nous avons pu réaliser un bilan des consommations d'énergie sur le site de Dole grâce au programme de l'ARIATT et dans le cadre de la démarche RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale) mise en place par le Groupe. Les préconisations nous ont d'ores et déjà permis d'orienter les investissements sur notre installation de vide usine et de prioriser les actions sur les climatisations. L'étude nous a aussi permis de sélectionner les futurs investissements. »

→ Diagnostic réalisé le 10 avril 2009 par Barrault Recherche. Si l'ensemble des préconisations sont respectées, l'entreprise pourrait économiser plus de **327 tep** (tonnes équivalent pétrole) par an sur le site concerné.



AGROALIMENTAIRE / ENERGIE / ENVIRONNEMENT / MAITRISE DES COUTS

# La facture énergétique des entreprises franc-comtoises d'agroalimentaire va baisser de 20 % !

## 6 entreprises comtoises en pointe témoignent

> **Sébastien Badoz, Directeur technique, Fromagerie Badoz (sites Badoz et des Gentianes, Pontarlier, Doubs).**-

« Plusieurs éléments nous ont conduit à réaliser cette étude : l'approche environnementale avec une volonté de limiter l'impact écologique de la société et l'approche économique avec d'importantes économies attendues. L'étude a conduit à des préconisations concernant la production de chaleur, le suivi des consommations et l'optimisation des échanges de chaleur. Les premiers bénéfices de l'étude se font déjà sentir avec notamment une forte prise de conscience de l'encadrement qui sait à ce jour que l'on peut faire autant en consommant moins d'énergie. »

→ Diagnostic réalisé les 10 et 11 juin 2009 par TMI Europe. Si l'ensemble des préconisations sont respectées, l'entreprise pourrait économiser plus de **93 tep** (tonnes équivalent pétrole) par an.



> **Thibaud Pillet-Will, Directeur industriel, Clavière (Dole, Jura).**- « Dans le cadre de notre démarche de développement durable, nous souhaitons réaliser un diagnostic détaillé de nos postes de consommations énergétiques en associant l'approche économique (réduction du coût) et l'approche environnementale (réduction de l'impact). Les préconisations principales ont porté sur la mise en place de compteurs sur les postes principaux de consommation, l'optimisation de l'utilisation de l'eau chaude, la modification de la chaudière à gaz et des centrales à air comprimé et l'optimisation des contrats de fourniture énergétique. »

→ Diagnostic réalisé les 22 et 23 mars 2010 par TMI Europe. Si l'ensemble des préconisations sont respectées, l'entreprise pourrait économiser plus de **220 tep** (tonnes équivalent pétrole) par an, dont 50 tep ne nécessitant aucun investissement. L'action réalisée a permis aussi de créer une dynamique de progrès auprès des équipes en les sensibilisant et en les impliquant sur des sujets importants et « palpables » de la vie quotidienne.



## Les autres résultats enregistrés

> **Fromagerie Grillot (Ornans, Doubs).**- Pré-diagnostic réalisé le 13 mai 2009. Gisement d'économies évalué à **35 tep** (tonnes équivalent pétrole) par an.


> **Haute-Loue Salaisons (site de Longeville, Doubs).**- Pré-diagnostic réalisé le 4 juin 2010. Gisement d'économies évalué à **5 tep** (tonnes équivalent pétrole) par an.

> **Production des élevages Bourgon, Œufs Coquy et Agrodoubs (Flagey, Doubs).**- Diagnostic réalisé le 16 juin 2009. Gisement d'économies évalué à **65 tep** (tonnes équivalent pétrole) par an.

> **Fromagerie Jura Terroir (Pont-du-Navoy, Jura).**- Diagnostic réalisé le 30 novembre 2009. Gisement d'économies évalué à **50 tep** (tonnes équivalent pétrole) par an.

> **Fromagerie Mulin (Noironte, Doubs).**- Diagnostic réalisé le 7 juillet 2010. Gisement d'économies évalué à **129 tep** (tonnes équivalent pétrole) par an.

 **Contact ARIATT :** Valérie Demange - Directrice – 03 81 25 04 00 – [ariatt@ariatt.fr](mailto:ariatt@ariatt.fr)

 **Service Presse ARIATT :** Nicolas Bouveret – Nansen Développement – 06 83 40 02 29 – [nicolas@nansen.fr](mailto:nicolas@nansen.fr)